



208 rue de la Sagerie
37170 CHAMBRAY LES TOURS
Tél : 02 47 60 48 00

COMPTES ANNUELS au 31 août 2024

SARL OPTIMAG CONSEIL
18 rue Marc Chagall

37550 SAINT-AVERTIN

SIRET : 53348678300038

Attestation	3
-------------	---

COMPTES ANNUELS	4
-----------------	---

Bilan Actif	5
-------------	---

Bilan Passif	6
--------------	---

Bilan Actif détaillé	7
----------------------	---

Bilan Passif détaillé	9
-----------------------	---

Compte de résultat	11
--------------------	----

Compte de résultat détaillé	12
-----------------------------	----

Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés	15
--	----

LIASSE FISCALE	17
----------------	----

Réel Normal	18
-------------	----

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SARL OPTIMAG CONSEIL

Pour l'exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 06/01/2022, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	267 837 €
Chiffre d'affaires	338 986 €
Résultat net comptable	1 254 €

Fait à CHAMBRAY-LES-TOURS,
Le 19/12/2024.

JEAN-FRANCOIS CHIPPAULT,
Expert-comptable.

OLIVIER ALLEAU,
Expert-comptable.

COMPTES ANNUELS

ACTIF	Valeurs au 31/08/24			Valeurs au 31/08/23
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	435		435	435
Fonds commercial (1)	100 000		100 000	100 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	35 364	12 878	22 486	1 966
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	428		428	428
Prêts				
Autres immobilisations financières	196		196	196
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	136 423	12 878	123 545	103 024
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	123 097		123 097	39 980
Autres créances (3)	10 139		10 139	141
Fournisseurs débiteurs	4		4	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	1 150		1 150	1 150
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 552		3 552	
Charges constatées d'avance (3)	6 350		6 350	3 362
TOTAL ACTIF CIRCULANT	144 292		144 292	44 633
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	280 714	12 878	267 837	147 657

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

PASSIF	Valeurs au 31/08/24	Valeurs au 31/08/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 5 000)	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	31 324	23 090
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 254	8 235
SITUATION NETTE	38 079	36 824
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	38 079	36 824
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	54 758	53 173
Emprunts et dettes financières diverses (3)	20 573	26 802
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	81 975	1 977
Dettes fiscales et sociales	42 405	23 000
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	30 047	5 880
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	229 758	110 833
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	267 837	147 657

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

24 168

205 590

8 622

22 965

87 867

13 196

ACTIF	Valeurs au 31/08/24			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/08/23
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	435.00		435.00	435.00
<i>CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR</i>	435.00		435.00	435.00
Fonds commercial (1)	100 000.00		100 000.00	100 000.00
<i>FONDS COMMERCIAL</i>	100 000.00		100 000.00	100 000.00
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	35 363.95	12 877.75	22 486.20	1 965.72
<i>MATERIEL DE TRANSPORT</i>	22 000.00		22 000.00	
<i>MATERIEL DE BUREAU</i>	10 061.32		10 061.32	6 824.15
<i>MOBILIERS</i>	3 302.63		3 302.63	3 302.63
<i>AMORT MATERIEL TRANSPORT</i>		3 134.24	-3 134.24	
<i>AMORTIS. MATERIEL BUREAU & INF</i>		6 440.88	-6 440.88	-4 858.43
<i>AMORTIS. MOBILIERS</i>		3 302.63	-3 302.63	-3 302.63
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	427.66		427.66	427.66
<i>TITRES IMMOBILISES</i>	427.66		427.66	427.66
Prêts				
Autres immobilisations financières	196.00		196.00	196.00
<i>DEPOT CAUTIONNEMENTS VERSES</i>	196.00		196.00	196.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	136 422.61	12 877.75	123 544.86	103 024.38
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	123 097.48		123 097.48	39 979.79
Autres créances (3)	10 139.00		10 139.00	140.95
<i>TVA DEDUCTIBLE SUR ABS</i>	283.53		283.53	135.86
<i>TVA DEDUCTIBLE ABS INTRA</i>				5.09
<i>TVA S/ FNP</i>	9 855.47		9 855.47	
Fournisseurs débiteurs	4.01		4.01	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	1 150.00		1 150.00	1 150.00
<i>VMP</i>	150.00		150.00	150.00
<i>CA DEPOT A TERME 84862363</i>	1 000.00		1 000.00	1 000.00

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

SARL OPTIMAG CONSEIL

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

ACTIF	Valeurs au 31/08/24			Valeurs au 31/08/23
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 551.59		3 551.59	
BANQUE BPVF	3 551.59		3 551.59	
Charges constatées d'avance (3)	6 349.76		6 349.76	3 362.00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	6 349.76		6 349.76	3 362.00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	144 291.84		144 291.84	44 632.74
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	280 714.45	12 877.75	267 836.70	147 657.12

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

PASSIF	Valeurs au 31/08/24	Valeurs au 31/08/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 5 000.00)	5 000.00	5 000.00
CAPITAL	5 000.00	5 000.00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	500.00	500.00
RESERVE LEGALE	500.00	500.00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	31 324.47	23 089.60
REPORT A NOUVEAU	31 324.47	23 089.60
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 254.45	8 234.87
SITUATION NETTE	38 078.92	36 824.47
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	38 078.92	36 824.47
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	54 758.32	53 172.50
EMPRUNT CA 2499 €	2 499.00	
EMPRUNT 11K€ N°08764516	649.42	2 910.07
EMPRUNT BP 17 305.34€	3 406.10	6 921.00
EMPRUNT 45K PRET ETAT	18 909.68	30 145.65
EMPRUNT BP 22K€ (VOITURE)	20 672.44	
BANQUE CREDIT AGRICOLE	8 621.68	1 225.89
BANQUE BPVF		11 969.89
Emprunts et dettes financières diverses (3)	20 573.28	26 802.44
C/C M. DACHICOURT PHILIPPE	2 895.54	26 802.44
C/C MME GAULTIER CATHERINE	17 677.74	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	81 974.80	1 977.42
Dettes fiscales et sociales	42 404.57	23 000.29
PERSONNEL - CHARGES A PAYER	4 496.00	7 903.00
CHARGES SOCIALES A PAYER	16 631.34	3 661.00
TAXE D'APPRENTISSAGE A PAYER	32.91	32.91
FORMATION CONTINUE A PAYER	30.15	30.15
TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIRE		5.09
TVA A PAYER	3 153.00	4 381.00
TVA COLLECTEE TN	5 965.91	1 707.04
TVA COLL PREST SERV TN	921.80	3 980.10
TVA S/FACTURES A ETABLIR TN	10 708.46	980.00
ETAT - TVS A PAYER	82.00	

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

SARL OPTIMAG CONSEIL

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

PASSIF	Valeurs au 31/08/24	Valeurs au 31/08/23
ETAT - CFE A PAYER	383.00	320.00
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	3 262.22	
RRR A ACCORDER / AVOIRS A ETABL	3 262.22	
Clients créditeurs	26 784.59	5 880.00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	229 757.78	110 832.65
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	267 836.70	147 657.12

(1) Dont à plus d'un an

24 168.03

22 965.20

(1) Dont à moins d'un an

205 589.75

87 867.00

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

8 621.68

13 195.78

(3) Dont emprunts participatifs

	Du 01/09/23 Au 31/08/24	Du 01/09/22 Au 31/08/23	Variation	
			en valeur	en %
Ventes de marchandises	278 728	29 596	249 132	842
Production vendue (biens & serv.)	60 259	177 945	-117 686	-66
Montant net du chiffre d'affaires	338 986	207 541	131 445	63
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	261	1 315	-1 054	-80
Autres produits	1	94	-93	-99
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	339 248	208 950	130 298	62
Achats de marchandises	163 792	22 143	141 649	640
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	56 047	55 629	418	1
Impôts, taxes et versements assimilés	1 197	241	956	397
Salaires et traitements	112 601	118 759	-6 159	-5
Charges sociales		1 387	-1 387	-100
Dotations aux amortissements	4 717	1 729	2 988	173
Sur immo : dotations aux amortissements				
Sur immo : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
Dotations aux provisions				
Autres charges	3	7	-4	-60
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	338 356	199 896	138 461	69
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	892	9 055	-8 163	-90
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		4	-4	-96
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		4	-4	-96
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	4 361	1 952	2 409	123
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	4 361	1 952	2 409	123
RÉSULTAT FINANCIER	-4 360	-1 947	-2 413	124
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-3 469	7 107	-10 576	-149
Produits exceptionnels	4 723	1 128	3 595	319
Charges exceptionnelles				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	4 723	1 128	3 595	319
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	343 971	210 082	133 889	64
TOTAL DES CHARGES	342 717	201 847	140 869	70
Bénéfice ou Perte	1 254	8 235	-6 980	-85

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

	Du 01/09/23 Au 31/08/24	% CA	Du 01/09/22 Au 31/08/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	278 728	82	29 596	14	249 132	842
VENTES MARCHANDISES	278 728	82	29 596	14	249 132	842
Production vendue (biens et services)	60 259	18	177 945	86	-117 686	-66
PRESTATIONS SERVICES FORMATION	44 385	13	156 845	76	-112 459	-72
PRESTATIONS SERVICES CONSEILS	13 135	4	16 400	8	-3 265	-20
AUT PROD D'ACT ANNEX CESS APPR	2 739	1	4 700	2	-1 961	-42
Montant net du chiffre d'affaires	338 986	100	207 541	100	131 445	63
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges	261		1 315	1	-1 054	-80
TRANSFERT DE CHARGE	261		1 306	1	-1 044	-80
TRANSFERT CHARGES SAL			9		-9	-100
Autres produits	1		94		-93	-99
PRODUITS DIVERS DE GESTION	1		94		-93	-99
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	339 248	100	208 950	101	130 298	62
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	163 792	48	22 143	11	141 649	640
ACHATS MARCHANDISES	163 792	48	22 143	11	141 649	640
Autres achats et charges externes	56 047	17	55 629	27	418	1
CARBURANT GO	2 057	1			2 057	
PETIT MATERIEL ET EQUIPEMENT	797		616		181	29
FOURNITURES & EQUIP FORMAT°	415		262		153	58
PETIT MATERIEL EQUIPEMENTS CEE	292		123		169	137
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 107		1 083	1	24	2
ABONNEMENT AMAZON PRIME	69				69	
LOCATIONS IMMOBILIERES	4 214	1	3 197	2	1 018	32
LOCATIONS MOBILIERES	3 251	1	2 935	1	316	11
LOCATIONS MOBILIERES CEE	240		195		45	23
LOCATION VEHICULE	1 825	1			1 825	
LOCATION HEBERGEMENT SITE WEB	274		70		204	293
ABONNEMENT EVERNOTE	400		280		120	43
FRAIS DE REFERENCEMENT			850		-850	-100
ENTRETIEN REPAR S/BIENS IMMOB	18				18	
ENTRETIEN DU MAT. DE TRANSPORT	529				529	
MAINTENANCE	279		202		77	38
MAINTENANCE INFORMATIQUE CEE	170		13		157	
ASSURANCES	1 616		514		1 102	215
ASSURANCES PRETS CA	130		106		24	23
ASSURANCE SUR EMPRUNTS BP	355		374		-19	-5
DOCUMENTATION GENERALE	520		1 930	1	-1 410	-73
HONORAIRES COMPTABLE	4 304	1	3 894	2	410	11
HONORAIRES JURIDIQUE	753		2 200	1	-1 447	-66
FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	94		271		-177	-65
HONORAIRES DIVERS	1 783	1	1 836	1	-53	-3
ANNONCES ET INSERTIONS			146		-146	-100
CADEAUX CLIENTS	78		134		-56	-42
CATALOGUES ET IMPRIMES	364		43		320	742
VOYAGES & DEPL. PHILIP CONSEIL	1 222		1 470	1	-248	-17
VOYAGES ET DEPLACEMENTS MOBILI	464				464	
VOYAGES & DEPLACEMENTS FORMAT°	6 177	2	9 108	4	-2 930	-32
INDEMNITES KILOMETRIQUES	14 000	4	17 938	9	-3 938	-22
MISSIONS	2 879	1			2 879	
MISSIONS & RECEPTIONS	752		1 524	1	-772	-51
FRAIS POSTAUX	174		92		82	89
TELEPHONES	2 577	1	2 692	1	-115	-4
FRAIS BANCAIRES	1 868	1	1 090	1	778	71
CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)			442		-442	-100

	Du 01/09/23 Au 31/08/24	% CA	Du 01/09/22 Au 31/08/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Impôts, taxes et versements assimilés	1 197		241		956	397
PARTIC DES EMPLOY A FORMA CONT	23				23	
CET-COTISATION FONCIERE ENTREP	638		241		397	165
TVS	82				82	
AUTRES TAXES ASSIMILEES	454				454	
Salaires et traitements	112 601	33	118 759	57	-6 159	-5
SALAIRES APPOINTEMENTS			3 622	2	-3 622	-100
REMUNERATION PHILIPPE DACHICOU	38 000	11	55 300	27	-17 300	-31
REMUNERATION GAULTIER CATHERIN	30 130	9	17 500	8	12 630	72
URSSAF TNS P. DACHICOURT	20 111	6	22 420	11	-2 309	-10
URSSAF TNS C. GAULTIER	18 554	5	5 006	2	13 548	271
CIPAV TNS			11 571	6	-11 571	-100
MUTUELLE TNS DACHICOURT	4 588	1	2 016	1	2 572	128
MUTUELLE TNS GAULTIER			908		-908	-100
PREVOYANCE TNS CG	1 218		408		810	199
INDEMNITES & AVANTAGES DIVERS			9		-9	-100
Charges sociales			1 387	1	-1 387	-100
COTISATIONS URSSAF			987		-987	-100
MUTUELLES			54		-54	-100
COTISATIONS RETRAITES			236		-236	-100
CHARGES SOCIALES S/ PROV. CP			1		-1	-100
AUTRES CHARGES SOCIALES			110		-110	-100
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	4 717	1	1 729	1	2 988	173
DAP S/ IMMO. CORPORELLES	4 717	1	1 729	1	2 988	173
Autres charges	3		7		-4	-60
CHARGES DIVERSES DE GESTION	3		7		-4	-60
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	338 356	100	199 896	96	138 461	69
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	892		9 055	4	-8 163	-90
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
Autres intérêts et produits assimilés			4		-4	-96
AUTRES PRODUITS FINANCIERS			4		-4	-96
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			4		-4	-96
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	4 361	1	1 952	1	2 409	123
INTERETS D'EMPRUNTS	922		718		204	28
INTERETS BANCAIRES	3 439	1	1 234		2 205	179
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	4 361	1	1 952	1	2 409	123
RÉSULTAT FINANCIER	-4 360	-1	-1 947	-1	-2 413	-124
RÉSULTAT COURANT	-3 469	-1	7 107	3	-10 576	-149
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	4 723	1			4 723	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 723	1			4 723	
Sur opérations en capital			1 128	1	-1 128	-100
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			1 128	1	-1 128	-100

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SARL OPTIMAG CONSEIL

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Du 01/09/23 Au 31/08/24	% CA	Du 01/09/22 Au 31/08/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 723	1	1 128	1	3 595	319
Charges exceptionnelles						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	4 723	1	1 128	1	3 595	319
TOTAL DES PRODUITS	343 971	101	210 082	101	133 889	64
TOTAL DES CHARGES	342 717	101	201 847	97	140 869	70
Bénéfice ou Perte	1 254		8 235	4	-6 980	-85

	Du 01/09/23 Au 31/08/24	en %	Du 01/09/22 Au 31/08/23	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	338 986	100	207 541	100	131 445	63.33
Ventes de marchandises	278 728	100	29 596	100	249 132	842
<i>Ventes marchandises</i>	278 728	100	29 596	100	249 132	842
- Coût d'achat des marchandises vendues	163 792	59	22 143	75	141 649	640
<i>Achats marchandises</i>	163 792	59	22 143	75	141 649	640
MARGE COMMERCIALE	114 936	41	7 453	25	107 483	
Production vendue (biens et services) *	60 259	100	177 945	100	-117 687	-66
<i>Prestations services formation</i>	44 385	74	156 845	88	-112 460	-72
<i>Prestations services conseils</i>	13 135	22	16 400	9	-3 265	-20
<i>Aut prod d'act annex cess appr</i>	2 739	5	4 700	3	-1 961	-42
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	60 259	100	177 945	100	-117 687	-66
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	338 986	100	207 541	100	131 445	63
MARGE DE PRODUCTION *	60 259	100	177 945	100	-117 687	-66
MARGE BRUTE TOTALE	175 194	52	185 398	89	-10 204	-6
- Autres achats	4 737	1	2 084	1	2 653	127
<i>Carburant go</i>	2 057	1			2 057	
<i>Petit materiel et equipement</i>	797		616		181	29
<i>Fournitures & equip format°</i>	415		262		153	58
<i>Petit materiel equipements cee</i>	292		123		169	137
<i>Fournitures administratives</i>	1 107		1 083	1	24	2
<i>Abonnement amazon prime</i>	69				69	
- Charges externes	51 310	15	53 545	26	-2 235	-4
<i>Locations immobilieres</i>	4 214	1	3 197	2	1 018	32
<i>Locations mobilieres</i>	3 251	1	2 935	1	316	11
<i>Locations mobilieres cee</i>	240		195		45	23
<i>Location vehicule</i>	1 825	1			1 825	
<i>Location hebergement site web</i>	274		70		204	293
<i>Abonnement evernote</i>	400		280		120	43
<i>Frais de referencement</i>			850		-850	-100
<i>Entretien repar s/biens immob</i>	18				18	
<i>Entretien du mat. de transport</i>	529				529	
<i>Maintenance</i>	279		202		77	38
<i>Maintenance informatique cee</i>	170		13		157	
<i>Assurances</i>	1 616		514		1 102	215
<i>Assurances prets ca</i>	130		106		24	23
<i>Assurance sur emprunts bp</i>	355		374		-19	-5
<i>Documentation generale</i>	520		1 930	1	-1 410	-73
<i>Honoraires comptable</i>	4 304	1	3 894	2	410	11
<i>Honoraires juridique</i>	753		2 200	1	-1 447	-66
<i>Frais d'actes et contentieux</i>	94		271		-177	-65
<i>Honoraires divers</i>	1 783	1	1 836	1	-53	-3
<i>Annonces et insertions</i>			146		-146	-100
<i>Cadeaux clients</i>	78		134		-56	-42
<i>Catalogues et imprimes</i>	364		43		320	742
<i>Voyages & depl. philip conseil</i>	1 222		1 470	1	-248	-17
<i>Voyages et déplacements mobili</i>	464				464	
<i>Voyages & déplacements format°</i>	6 177	2	9 108	4	-2 930	-32
<i>Indemnités kilométriques</i>	14 000	4	17 938	9	-3 938	-22
<i>Missions</i>	2 879	1			2 879	
<i>Missions & receptions</i>	752		1 524	1	-772	-51
<i>Frais postaux</i>	174		92		82	89
<i>Telephones</i>	2 577	1	2 692	1	-115	-4
<i>Frais bancaires</i>	1 868	1	1 090	1	778	71
<i>Concours divers (cotisations)</i>			442		-442	-100
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	119 147	35	129 769	63	-10 621	-8

	Du 01/09/23 Au 31/08/24	en %	Du 01/09/22 Au 31/08/23	en %	Variation	
					en valeur	en %
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 197		241		956	397
<i>Partic des employ a forma cont</i>	23				23	
<i>Cet-cotisation fonciere entrep</i>	638		241		397	165
<i>Tvs</i>	82				82	
<i>Autres taxes assimilees</i>	454				454	
- Salaires et traitements	112 601	33	118 759	57	-6 159	-5
<i>Salaires appointements</i>			3 622	2	-3 622	-100
<i>Remuneration philippe dachicou</i>	38 000	11	55 300	27	-17 300	-31
<i>Remuneration gaultier catherin</i>	30 130	9	17 500	8	12 630	72
<i>Urssaf tns p. dachicourt</i>	20 111	6	22 420	11	-2 309	-10
<i>Urssaf tns c. gaultier</i>	18 554	5	5 006	2	13 548	271
<i>Cipav tns</i>			11 571	6	-11 571	-100
<i>Mutuelle tns dachicourt</i>	4 588	1	2 016	1	2 572	128
<i>Mutuelle tns gaultier</i>			908		-908	-100
<i>Prevoyance tns cg</i>	1 218		408		810	199
<i>Indemnites & avantages divers</i>			9		-9	-100
- Charges sociales			1 387	1	-1 387	-100
<i>Cotisations urssaf</i>			987		-987	-100
<i>Mutuelles</i>			54		-54	-100
<i>Cotisations retraites</i>			236		-236	-100
<i>Charges sociales s/ prov. cp</i>			1		-1	-100
<i>Autres charges sociales</i>			110		-110	-100
Total	-113 798	-34	-120 388	-58	6 590	-5
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	5 350	2	9 381	5	-4 031	-43
+ Transferts de charges d'exploitation	261		1 315	1	-1 054	-80
<i>Transfert de charge</i>	261		1 306	1	-1 045	-80
<i>Transfert charges sal</i>			9		-9	-100
+ Autres produits d'exploitation	1		94		-93	-99
<i>Produits divers de gestion</i>	1		94		-93	-99
- Dotations amortissements et dépréciations	4 717	1	1 729	1	2 988	173
<i>Dap s/ immo. corporelles</i>	4 717	1	1 729	1	2 988	173
- Autres charges d'exploitation	3		7		-4	-60
<i>Charges diverses de gestion</i>	3		7		-4	-60
Total	-4 458	-1	-327		-4 131	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	892		9 055	4	-8 163	-90
+ Produits financiers			4		-4	-96
<i>Autres produits financiers</i>			4		-4	-96
- Charges financières	4 361	1	1 952	1	2 409	123
<i>Interets d'emprunts</i>	922		718		204	28
<i>Interets bancaires</i>	3 439	1	1 234	1	2 205	179
Total	-4 360	-1	-1 947	-1	-2 413	124
RÉSULTAT COURANT	-3 469	-1	7 107	3	-10 576	-149
+ Produits exceptionnels (1)	4 723	1	1 128	1	3 595	319
<i>Produits execeptionnels</i>	4 723	1			4 723	
<i>Autres produits exceptionnels</i>			1 128	1	-1 128	-100
Total	4 723	1	1 128	1	3 595	319
RÉSULTAT EXERCICE	1 254		8 235	4	-6 980	-85

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice

LIASSE FISCALE

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		Formulaire à déposer en double exemplaire		N° 2065 - SD 2024  N° 11084* 25 Formulaire obligatoire (art.223 du Code général des impôts)	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
Timbre à date du service					
Exercice ouvert le		01/09/23		et clos le	
		31/08/24		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
				X	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :				Adresse du siège social :	
SARL OPTIMAG CONSEIL 18 rue Marc Chagall 37550 SAINT-AVERTIN					
SIRET 5 3 3 4 8 6 7 8 3 0 0 0 3 8				Mél : p.dachicourt@deltaretail-rh.fr	
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :	
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées Conseil pour les affaires et autres cons				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal				Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art . 44 octies A	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Autres dispositifs	
				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité teritoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulairee n°2065-SD)					
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom / Adresse	
				N°	
4-Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258- SD, indiquer la désignation, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays				Nom / Adresse	
				État de résidence	
				N°	
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT					

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :				Nom et adresse du conseil :				
COMPTAFRANCE 208 Rue de la Sagerie 37170 CHAMBRAY-LES-TOURS								
Tél : 0247604800				Tél :				
OGA/OMGA		Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)				
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :				Identité du déclarant :				
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné				Date : 19/12/24 Lieu : ST-AVERTIN				
				Qualité et nom du signataire : GERANT				
				DACHICOURT				
Signature								
Examen de conformité fiscale (ECF)					prestataire :			

Copyright Groupe ISA 2024 ISACOMPTA

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres		b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)							c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e			
							f			
							g			
							h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j			
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)			
J	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1			2	3	4	5	6	7	8	
DACHICOURT DACHICOURT PHILIPPE 11 RUE JACQUELIN D'ANDIGNE 37550 SAINT-AVERTIN			49							
GAULTIER BLONDEAU CATHERINE 18 RUE MARC CHAGALL 37550 SAINT-AVERTIN			51							
K	DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%						
					0%	15%	19%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice						
				MVLT restant à reporter						
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

Désignation de l'entreprise : SARL OPTIMAG CONSEIL

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 18 rue Marc Chagall 37550 SAINT-AVERTIN

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 53348678300038

Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/08/2024

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:

CP

(3) Part à plus d'1 an :

CR

Clause de réserve de propriété :*

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise SARL OPTIMAG CONSEIL

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5 000.....)	DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	31 324
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 254
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	38 079
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	54 758
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	20 573
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	81 975
	Dettes fiscales et sociales	DY	42 405
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	30 047
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	229 758
	Ecarts de conversion passif *	ED	
	TOTAL (V)	EE	267 837
REINVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1D	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1E	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EF	
		EG	205 590
		EH	8 622

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SARL OPTIMAG CONSEIL

Néant ☐ *

			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	278 728	FB		FC	278 728	
	Production vendue { biens * services *		FD		FE		FF		
			FG	60 259	FH		FI	60 259	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	338 986	FK		FL	338 986	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	261	
	Autres Produits (1) (11)						FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	339 248	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	163 792	
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	56 047	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	1 197	
	Salaires et traitements *						FY	112 601	
	Charges sociales (10)						FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *			HS	GA	4 717	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	3	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	338 356	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	892	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	4 361	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	4 361	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-4 360		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-3 469		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SARL OPTIMAG CONSEIL</u>										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	4 723	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	4 723	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	4 723	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	343 971	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	342 717	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	1 254	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							1G		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)								1J		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)								1K		
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)								1X		
	(9)	Dont transfert de charges								RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)								RD		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A1	261	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A2		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9								A3		
		dont cotisations facultatives Madelin A7								A4		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8										
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N	
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	VIR URSSAF ILE DE FRANCE VIR S VIR URSSAF ILE DE FRANCE VIR S										4 723	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N		
									Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise										SARL OPTIMAG CONSEIL										Néant ☐ *			
CADRE A			IMMOBILISATIONS							Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations									
										1				2				3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement							TOTAL I		CZ				D8				D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles							TOTAL II		KD	100 435			KE				KF					
CORPORELLES	Terrains									KG				KH				KI					
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9				KJ				KK				KL					
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1				KM				KN				KO					
		Installations gales, agencts*, aménagts des constructions				[Dont Composants		M2				KP				KQ				KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants		M3				KS				KT				KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *									KV				KW				KX				
		Matériel de transport *									KY				KZ				LA	22 000			
		Matériel de bureau et mobilier informatique									LB	10 127			LC				LD	3 237			
		Emballages récupérables et divers *									LE				LF				LG				
	Immobilisations corporelles en cours									LH				LI				LJ					
	Avances et acomptes									LK				LL				LM					
	TOTAL III									LN	10 127			LO				LP	25 237				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence									8G				8M				8T				
		Autres participations									8U				8V				8W				
Autres titres immobilisés									1P	428			1R				1S						
Prêts et autres immobilisations financières									1T	196			1U				1V						
TOTAL IV									LQ	624			LR				LS						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												ØG	111 185			ØH				ØJ	25 237		
CADRE B		IMMOBILISATIONS					Diminutions					Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence								
							par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			3			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice								
							1		2						4								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		IN			CØ			DØ			D7						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		IO			LV			LW	100 435		1X						
CORPORELLES	Terrains							IP			LX			LY			LZ						
	Constructions	Sur sol propre						IQ			MA			MB			MC						
		Sur sol d'autrui						IR			MD			ME			MF						
		Inst. gales, agencts et am. des constructions						IS			MG			MH			MI						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels							IT			MJ			MK			ML						
	Autres immobi-lisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers						IU			MM			MN			MO						
		Matériel de transport						IV			MP			MQ	22 000		MR						
		Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW			MS			MT	13 364		MU						
		Emballages récupérables et divers *						IX			MV			MW			MX						
	Immobilisations corporelles en cours							MY			MZ			NA			NB						
	Avances et acomptes							NC			ND			NE			NF						
TOTAL III							IY			NG			NH	35 364		NI							
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence							IZ			ØU			M7			ØW						
	Autres participations							IØ			ØX			ØY			ØZ						
	Autres titres immobilisés							I1			2B			2C	428		2D						
	Prêts et autres immobilisations financières							I2			2E			2F	196		2G						
	TOTAL IV							I3			NJ			NK	624		2H						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												I4			ØK	136 423		ØM					

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL OPTIMAG CONSEIL					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 31/08/2024						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1	Concessions, brevets et droits similaires					
2	Fonds commercial					
3	Terrains					
4	Constructions					
5	Installations techniques mat. et out. industriels					
6	Autres immobilisations corporelles					
7	Immobilisations en cours					
8	Participations					
9	Autres titres immobilisés					
10	TOTAUX					
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....					-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....					=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise SARL OPTIMAG CONSEIL											Néant ☐ *								
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement				CY				EL				EM				EN			
Fonds commercial				RE				RF				RI				RJ			
Autres immobilisations incorporelles				PE				PF				PG				PH			
TOTAL I				RK				RM				RN				RO			
Terrains				PI				PJ				PK				PL			
Constructions		Sur sol propre		PM				PN				PO				PQ			
		Sur sol d'autrui		PR				PS				PT				PU			
		Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV				PW				PX				PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ				QA				QB				QC			
Autres immobilisations		Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD				QE				QF				QG			
		Matériel de transport		QH				QI	3 134			QJ				QK	3 134		
corporelles		Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	8 161			QM	1 582			QN				QO	9 744		
		Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS				QT			
		TOTAL II		QU	8 161			QV	4 717			QW				QX	12 878		
TOTAL GENERAL (I + II)				ØN	8 161			ØP	4 717			ØQ				ØR	12 878		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6					
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV					
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1					
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD					
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6					
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4					
	Inst. gales,agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7					
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5					
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3					
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1					
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8					
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO					
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ					
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *																	
				Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9			Z8						
Primes de remboursement des obligations										SP			SR						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise SARL OPTIMAG CONSEIL								Néant ☒ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises		{	- d'exploitation	UE		UF				
			- financières	UG		UH				
			- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I.								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SARL OPTIMAG CONSEIL										Néant ☐ *		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières				UT	196	UV		UW	196		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA							
	Autres créances clients				UX	123 097		123 097				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO				Z1							
	Personnel et comptes rattachés				UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	10 139		10 139				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP							
	Groupe et associés (2)				VC							
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	4		4					
Charges constatées d'avance					VS	6 350		6 350				
TOTAUX					VT	139 786	VU	139 590	VV	196		
RENVUIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF						
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	26 533		26 533						
	à plus d'1 an à l'origine		VH	28 226		4 058		24 168				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	81 975		81 975						
Personnel et comptes rattachés			8C	4 496		4 496						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	16 694		16 694						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	20 749		20 749						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	465		465						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	20 573		20 573						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	30 047		30 047						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX				VY	229 758	VZ	205 590		24 168			
RENVUIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	22 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques			VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	14 870	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD							

Désignation de l' entreprise :SARL OPTIMAG CONSEIL

Formulaire déposé au titre de l'IR
(cocher la case ci-contre)

ET☐

Néant☐*

Exercice N, clos le :
31/08/2024

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)

Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)

WD

Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles

WE

613

Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)

WF

Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)

WG

82

Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option

RA

(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)

RB

)

Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WI

Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)

XX

Amendes et pénalités

WJ

Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *

XZ

Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *

XY

Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)

I7

Quote-part

Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE

WL

Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI

L7

Régimes particuliers / impositions autres

Moins-values nettes à long terme

- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR)

- imposées aux taux à 0 %

Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*

- Plus-values nettes à court terme

- Plus-values soumises au régime des fusions

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *

Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)

SU

Zones d'entreprises* (activité exonérée)

SW

Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro

M8

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Y1

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

Y3

TOTAL I

WR

1 949

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l' exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)

Régimes particuliers et impositions autres

Plus-values nettes à long terme

- imposées aux taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)

- imposées aux taux de 0 %

- imposées aux taux de 19 %

- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures

- imputées sur les déficits antérieurs

Autres plus-values imposées aux taux de 19 %

Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*

Régime des sociétés mères et des filiales *
Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation2A))

Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)

Mesures d'incitation
Abattement sur le bénéfice et exonérations*

Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *

Majoration d'amortissement*

Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)

K9

Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)

L2

J.E.I. (art.44 sexies A)

L5

ZFU-TE (art. 44 octies A)

ØV

S.I.I.C. (art. 208C)

K3

Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)

PA

Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)

Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 quodecies)

1F

Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)

XC

Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)

PP

Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)

PC

Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)

PB

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)X9) (dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)YA) (dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)YB) (dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)YI) (dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)YL) (dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)YH) (dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)YC) (dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)YD) Créance dégagée par le report en arrière de déficitZI))

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Y2

TOTAL II

XH

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)XI 1 949 déficit (II moins I)XJ

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*ZL

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *XL 1 949

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)XN 0XO

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

30/39

Désignation de l'entreprise				SARL OPTIMAG CONSEIL		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)					K4	18 834	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)					K5	1 949	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)					K6	16 885	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)					YJ		
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)					YK	16 885	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES							
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice					ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT							
(à détailler sur feuillet séparé)				Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis al. 2 du CGI *				ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *							
				8X		8Y	
				8Z		9A	
				9B		9C	
Provisions pour dépréciation *							
				9D		9E	
				9F		9G	
				9H		9J	
Charges à payer							
				9K		9L	
				9M		9N	
				9P		9R	
				9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :				YN		YO	
				↓ ligne WI		↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SARL OPTIMAG CONSEIL</u>																		Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	23 090			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)			TOTAL II			ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	8 235										ZD						
	Prélèvements sur les réserves			ØE											ZE						
				ØF	31 324										ZF						
	TOTAL I														ZG	31 324					
											ZH	31 324									
RENSEIGNEMENTS DIVERS																		Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier Préciser le prix de revient des (biens pris en crédit bail										J7				)	YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier															YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus															YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance															YT					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois										J8				)	XQ	10 204				
	- Personnel extérieur à l'entreprise															YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)															SS	6 935				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages															YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles										ES				)	ST	38 909				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD															ZJ	56 047				
	- CFE, CVAE															YW	638				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers										ZS				)	9Z	559				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD															YX	1 197				
I.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée															YY	58 019				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations															YZ	28 008				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2023)															ØB					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *															ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *															ZK					
	- Numéro de centre agréé *			XP							- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)					ZR					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice															RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI															RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA				Plus-values à 15 %			JK				Plus-values à 0 %			JL			
								Plus-values à 19 %			JM				Imputations			JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD				Plus-values à 15 %			JN				Plus-values à 0 %			JO			
								Plus-values à 19 %			JP				Imputations			JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH				N° SIRET de la société mère du groupe			JJ										

Désignation de l'entreprise : SARL OPTIMAG CONSEIL

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B)			(C)
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪			avec une ventilation par taux			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL OPTIMAG CONSEIL		Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant ☒ *
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
	N-9				
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS (Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.) ☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre ☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre					
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

Désignation de l'entreprise : SARL OPTIMAG CONSEIL Néant [X] *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,80 % 2 .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1	

- 1 Entreprises soumises à l'IS
- 2 Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine 1		Moins-values à 12,80 % 2	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % 3	Solde des moins-values à 12,80 % 4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine 1		Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 6 = 2 + 3 - 4 - 5 6
		À 19 % ou à 15 % 2	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice 3	À 15 % ou 19 % 4		
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL OPTIMAG CONSEIL				Néant ☒ *			
I							
SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II							
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①		Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
			donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SARL OPTIMAG CONSEIL		Néant ☐ *																							
Exercice ouvert le : 01/09/2023		et clos le : 31/08/2024		Durée en nombre de mois		1 2																			
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																									
Effectif moyen du personnel * :				YP	2																				
Dont apprentis				YF																					
Dont handicapés				YG																					
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL																					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																									
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																									
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	338 986																				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK																					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL																					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT																					
TOTAL 1				OX	338 986																				
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																									
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	1																				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE																					
Subventions d'exploitation reçues				OF																					
Variation positive des stocks				OD																					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI																					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT																					
TOTAL 2				OM	1																				
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)																									
Achats				ON	168 529																				
Variation négative des stocks				OQ																					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	41 106																				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS																					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ																					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	3																				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU																					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9																					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY																					
TOTAL 3				OJ	209 638																				
IV - Valeur ajoutée produite																									
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + total 2 - total 3)				OG	129 349																				
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																									
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.				SA	129 349																				
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																									
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.																									
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																									
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre				EV	X																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	338 986		Effectifs au sens de la CVAE *	EY																	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX																					
Période de référence				GY	0	1	/	0	9	/	2	0	2	3	GZ	3	1	/	0	8	/	2	0	2	4
Date de cessation				HR				/				/													
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.																									

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1

1

(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/08/2024

N° SIRET

5334867830038

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL OPTIMAG CONSEIL

ADRESSE (voie)

18 rue Marc Chagall

CODE POSTAL

37550

VILLE

SAINT-AVERTIN

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

DACHICOURT

Prénom(s)

PHILIPPE

Nom marital

DACHICOURT

% de détention

49.0000

Nb de parts ou actions

49.00

Naissance :

Date

21/11/1962

N° Département

14

Commune

CAEN

Pays

France

Adresse :

N°

11

Voie

RUE JACQUELIN D'ANDIGNE

Code Postal

37550

Commune

SAINT-AVERTIN

Pays

France

Titre (2)

MME

Nom patronymique

BLONDEAU

Prénom(s)

CATHERINE

Nom marital

GAULTIER

% de détention

51.0000

Nb de parts ou actions

51.00

Naissance :

Date

25/02/1972

N° Département

23

Commune

GUERET

Pays

France

Adresse :

N°

18

Voie

RUE MARC CHAGALL

Code Postal

37550

Commune

SAINT-AVERTIN

Pays

France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA



(1)

☒ Néant *

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/08/2024

N° SIRET : 53348678300038

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL OPTIMAG CONSEIL

ADRESSE (voie) 18 rue Marc Chagall

CODE POSTAL 37550 VILLE SAINT-AVERTIN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		P5
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.